



**PRIX 2018**  
**ENERGIES**  
**CITOYENNES**



## Parc bas carbone : le projet phare de la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités locales et EPCI de plus de 100 000 habitants », la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (17) concrétise chaque jour un peu plus son plan climat, notamment dans son parc bas carbone.

Nommé Atlantech, le parc bas carbone est le projet phare de l'agglomération de La Rochelle (167 675 habitants). Il se définit comme un site pilote dans les domaines de l'énergie, mais aussi de l'écoconstruction, de la mobilité douce et du développement durable au sens large. Il se développe depuis plusieurs années sur une friche militaire d'environ 25 hectares. « *Le site se veut autonome en énergie, grâce à l'autoconsommation solaire, explique Guy Denier, Vice-président en charge de l'environnement. Dans les deux ans, nous allons installer un champ photovoltaïque d'une puissance de 4 MW. Les excédents seront stockés sous forme d'hydrogène et utilisables pour le chauffage et la mobilité.* » Une expérimentation menée par l'université de La Rochelle, à partir d'une ombrière de parking, sera lancée dans ce sens début février.

### Des bâtiments au label E+, C-

Depuis septembre 2018, le Centre de Formation des Apprentis est logé dans un bâtiment qui souhaite répondre au nouveau label de construction « énergie positive et réduction de carbone » (E+, C-). Le siège régional du Crédit Agricole, déjà installé sur Atlantech, est l'un des premiers bâtiments de France conçus pour répondre à ce label. D'ici deux ans, 500 logements vont sortir de terre. Leurs constructeurs s'engagent également sur ce label E+, C-.



Credit photos : Fred Le Lan - Cda La Rochelle

A Atlantech, Lab In'Tech est spécialisé dans la qualité de l'air et les économies d'énergie.



Le bus de mer fonctionnant à l'hydrogène.

### Lancement du bus de mer à l'hydrogène

En matière de mobilité durable, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a lancé en octobre 2017 un bus de mer à l'hydrogène. Ce navire, qui effectue des liaisons maritimes pour le transport quotidien, fonctionnait auparavant au diesel. Une première nationale. Cette expérimentation permet de sensibiliser les citoyens. Sur ce sujet de l'éducation, de nombreux acteurs associatifs, publics et privés, travaillent depuis une quinzaine d'années au sein du Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise (RADDAR). « *Cette démarche ancienne continue non seulement à vivre, mais elle prend de l'ampleur et le réseau est associé à nos décisions* », précise l'élu.

## TÉMOIGNAGE

**Guy Denier, Vice-président en charge de l'Environnement à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle :**



credit photos : Cda La Rochelle

« *Les énergies sont citoyennes lorsqu'elles servent l'intérêt général* »

« Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de nos Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), dont le premier remonte à 2013. Être lauréat du Prix Energies Citoyennes est une reconnaissance que notre plan climat n'est pas une vue de l'esprit. Il tient la route et se concrétise dans tous les secteurs, tant au niveau du chauffage, avec le développement des réseaux de chaleur, que de la mobilité. Les énergies sont citoyennes lorsqu'elles servent l'intérêt général. Cette remise de Prix vient consacrer notre démarche qui prend en compte l'avis de nos concitoyens. C'est très valorisant aussi pour nos agents qui sont jeunes (20 à 45 ans) et très impliqués dans ces réalisations. D'autant plus que nous sommes, en même temps, labellisés Cit'ergie cette année. Nous allons maintenant sortir des expérimentations pour concrétiser et dupliquer ces actions ».